

CIRCUIT INTERNATIONAL DE CANOT À GLACE

PROCÈS-VERBAL de la réunion du conseil d'administration de la société Circuit international de Canot à Glace, tenue le mercredi 11 janvier 2006 à 18 h, au bureau de Podium Québec, au 2750, chemin Ste-Foy, bureau 290, à Ste-foy

Sont présents :

M ^{me}	Anie Harvey
MM	Richard Moore
	Jean Anderson
	Pierre de Savoye

Est également présent : M Jean Sébastien Porlier
Podium Québec inc.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Présentation et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 14 décembre 2005
4. Rapport d'étape de Podium Québec
5. États financiers en date du 31 décembre 2005
6. Communication
 - Ø Dépliant commun
 - Ø Conférence de presse du 17 février 2006
7. Varia
8. Prochaine rencontre
9. Levée de la réunion

La réunion débute à 18 h 00

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

2. PRÉSENTATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CA 06-20 L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Monsieur Pierre de Savoye appuyé par Monsieur Jean Anderson.

PROPOSITION APPUYÉE ET RÉVOLUE À L'UNANIMITÉ

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 14 DÉCEMBRE 2005

CA 06-21 Il est proposé par Madame Anie Harvey et appuyé par Monsieur Pierre de Savoye d'adopter le procès verbal de la réunion du 14 décembre 2005.

PROPOSITION APPUYÉE ET RÉVOLUE À L'UNANIMITÉ

4. RAPPORT D'ÉTAPE DE PODIUM QUÉBEC

Le rapport d'étape de la firme Podium Québec fut déposé.

5. ÉTATS FINANCIERS EN DATE DU 30 NOVEMBRE 2005

Le rapport financier de la corporation a été déposé et en date du 31 décembre 2005, le solde du compte de banque de la corporation est de 230.77 \$.

Concernant le dossier des commandites, les membres ont demandé de relancer le dossier (téléphone) et d'essayer de conclure une entente avec un ou des partenaires au plus tard avant la première course du CICG.

6. COMMUNICATION

Monsieur Jean Sébastien Porlier informe les membres que le dépliant est prêt pour aller en impression et sera livré au bureau de Podium Québec au plus tard lundi le 16 janvier 2006.

Concernant la distribution le partage sera :

- § 700 pour l'ACCGQ (500 pour les canotiers et 200 au Nautilus)
- § 500 pour la Grande Traversée
- § 500 pour la Banquise Portneuf Alcoa
- § 7000 pour le Carnaval
- § 1300 pour CICG

Pour la conférence de presse du 17 janvier 2006, Monsieur Jean-Sébastien Porlier a transmis le déroulement de l'activité et a demandé à tous les participants d'être présents à 9hres30 mardi prochain.

Après la conférence de presse, le C.A. va se réunir avec toutes les propositions (fournis par Podium) pour les salles et banquet pour la soirée gala. Le CA va étudier les possibilités et prendre une décision sur ce qui sera choisi. Ceci permettra d'envoyer les formulaires d'inscriptions pour le GDG.

Les membres ont suggéré de placer un appel auprès de Mme Sylvie Léonard et de Mme Josée Turmel pour leur demander d'être porte-parole pour le CIGG.

7. VARIA

Les membres ont fait la demande d'avoir le procès-verbal dans les jours qui suivent la réunion.

Monsieur Richard Moore a fait un compte rendu des inscriptions à ce jour et pour certaines équipes qui sont en retard pour l'inscription les autres membres vont prendre contact avec eux.

Monsieur Moore a présenté l'épinglette du CIGG. Il fut proposé que chaque organisation paye un montant de 132.28 \$ à Monsieur Moore pour payer ces dernières.

CA 06-22

Il est proposé par Madame Anie Harvey et appuyé par Monsieur Pierre de Savoye de faire un chèque à Monsieur Richard Moore au montant de 132.28 \$ pour l'achat d'épinglette. Il a été décidé de vendre les épinglettes au coût de 3\$.

PROPOSITION APPUYÉE ET RÉVOLUE À L'UNANIMITÉ

Monsieur Jean Anderson compilera les résultats de la saison 2005 si la coupe des glaces avait eu lieu. Jean invitera les deux (féminine et masculine) capitaines des deux équipes gagnantes a informé les membres qu'il prendra contact avec les deux équipes qui auraient gagné l'an dernier si le CIGG aurait existé.

8. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion sera le 15 février 2006 à 18 hres au bureau de Podium Québec.

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par Monsieur Pierre de Savoye appuyé par Monsieur Jean Anderson.

L'assemblée est levée à 19 h 30

Anie Harvey
Présidente

Jean Anderson
Secrétaire